



Services du matériel et des acquisitions  
Centre d'approvisionnement – Fredericton  
301, promenade Bishop  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

F5211-170506

01 decembre 2017

**Sujet/ Objet :** DEMANDE DE PROPOSITION F5211-170506 – Élaboration et prestation des cours d'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes

**ADDENDA N° 1 / ADDENDUM #1**

Pour faire suite aux documents de demande de propositions ci-dessus transmis à votre entreprise, l'addenda n°1 est par les présentes publié.

**QUESTIONS ET RÉPONSES / QUESTIONS AND ANSWERS :**

**Q1 Les frais de déplacement sont-ils séparés et seront-ils payés séparément tels qu'ils sont engagés par le fournisseur retenu?**

R1 : Les frais de déplacement ne seront pas séparés au moment de l'attribution du contrat. Le tarif quotidien du soumissionnaire est un tarif « tout compris » et devrait comprendre les frais de déplacement et de subsistance potentiels nécessaires pour réaliser les travaux du contrat.

**Q2 Quels sont les critères de cotation utilisés pour évaluer les soumissions?**

R2 : Il n'existe pas de critères de cotation pour cette invitation à soumissionner. Les soumissions seront évaluées en fonction des critères obligatoires, le contrat étant attribué à l'entrepreneur dont la soumission recevable est la moins élevée.

**Q3 Le Ministère peut-il fournir les copies des documents suivants?**

i. Manuel de la méthodologie d'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes (RAMSARD)

R3i : Ce document sera joint séparément à l'affiche de la DP sur le système électronique d'appels d'offres du gouvernement.

ii. Plan de protection des océans (PPO);

R3ii : La copie du PPO se trouve dans le lien suivant : <http://www.tc.gc.ca/fra/plan-protection-oceans.html>. L'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes fait partie du premier pilier du PPO.

iii. Concept des opérations (CONOPS) de l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes;



R3iii : Ce document n'a pas encore été approuvé. Les renseignements pertinents relatifs au cycle annuel de l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes, où deux analystes de l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes par région exécuteront des activités en lien avec la méthodologie d'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes (six étapes de l'évaluation de risques). Les 40 secteurs de R et S (total des trois régions de R et S) devront être examinés dans le cadre de l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes une fois tous les cinq ans.

**iv. Résultats du processus de planification et d'analyse des besoins du programme de recherche et sauvetage de 1976;**

R3iv : La directive pour l'Analyse des besoins en matière de R et S de 1976 est obsolète et a été remplacée par des versions plus actuelles comme les directives de 2004 ci-jointes. Veuillez noter que ces directives ne sont plus en vigueur.

**v. Section appropriée du rapport de 2013 du vérificateur général**

R3v : Le rapport de 2013 du vérificateur général est disponible en ligne à l'adresse : [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_oag\\_201304\\_f\\_38212.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201304_f_38212.html)

**Q4 Pouvez-vous fournir des précisions sur la période de 50 jours jusqu'à la fin de mars 2018 et la période optionnelle de l'exercice financier 2018-2019?**

R4 : Les ressources de l'entrepreneur disposent d'environ 50 jours de travail pour atteindre les objectifs décrits dans l'énoncé de travail entre la date d'attribution du contrat et la fin de l'exercice financier 2017-2018 (31 mars 2018). Selon les résultats de la séance de formation de janvier 2018, et l'évaluation des exigences en matière de formation d'appui après le premier cycle de travail de l'analyse axée sur les risques de la prestation des services de recherche et de sauvetage maritimes, les ressources de l'entrepreneur disposeront de 50 jours de travail au cours de l'exercice financier 2018-2019.

**Q5 Y a-t-il un prix plafond pour ce contrat?**

R5 : Le prix plafond sera déterminé au moment de l'attribution du contrat. Il sera déterminé en multipliant les taux fermes quotidiens indiqués dans les propositions financières de chaque soumissionnaire par le nombre de jours estimés figurant à l'annexe « B », Base de paiement.

**Q6 Quel est le processus d'obtention de la cote de sécurité requise dans le document d'appel d'offres conformément à la section 6.11? Des non-Canadiens ou des résidents du Canada pourront-ils obtenir cette cote de sécurité suffisamment tôt pour répondre à l'exigence?**

R6 : Toutes les questions concernant les cotes de sécurité et l'admissibilité se trouvent sur le site Web de sécurité de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) : <http://ssi-iss.tpsgcpwgsc.gc.ca/index-eng.html>.

SPAC est responsable de toutes les cotes de sécurité attribuées aux fournisseurs qui veulent faire affaire avec le gouvernement du Canada.

**Q7 Y a-t-il une flexibilité dans la livraison des documents de formation?**

R7 : Les calendriers du client fixent des dates de formation cibles et ne permettent pas de prolongation aux dates de prestation.



**Q8** La Couronne pourrait-elle confirmer que « pas plus de 200 mots » renvoie à chaque projet mentionné pour démontrer la satisfaction à l'exigence dont il est question au CO2, au CO3 au CO4? p. ex., Projet 1 = 200 mots, Projet 2 = 200 mots, etc.

**R8 :** Chaque projet mentionné dans la soumission doit être décrit dans un énoncé ne comptant pas plus de 200 mots. L'exemple, « Projet 1 = 200 mots, Projet 2 = 200 mots, etc. » est l'hypothèse correcte.